

La nouvelle Liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

10 ans plus tard, la situation se dégrade

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Le 7 février 2025



Dix ans après la publication de la Liste rouge régionale des papillons de jour de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014, sa réévaluation, validée en novembre 2024, témoigne d'une aggravation de la situation avec un nombre grandissant de papillons de jour considérés comme menacés de disparition. Cette Liste rouge, coordonnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été réalisée grâce à la participation active d'experts entomologistes, amateurs ou professionnels. Le projet a été financé par la Région Sud et la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement.

La disparition des espèces est un problème majeur en matière de biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), via la production et la mise à jour de listes rouges, évalue l'état de conservation des espèces dans le monde et identifie les menaces qui pèsent sur celles-ci. Établies conformément aux critères de l'UICN, les listes rouges régionales visent à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire régional. Elles se déclinent par groupes taxonomiques, ici les papillons de jour auxquels se sont ajoutées les zygènes, famille diurne (qui volent en journée) mais appartenant au groupe des « papillons de nuit ».

Une richesse exceptionnelle menacée

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur porte une responsabilité nationale et même européenne pour la conservation des peuplements de papillons de jour. En effet, avec 256 espèces présentes, elle abrite plus de 85 % des espèces françaises.

Une richesse exceptionnelle et pourtant menacée par l'artificialisation ou la destruction des milieux naturels. Les causes régionales identifiées sont l'urbanisation et l'implantation d'infrastructures commerciales, routières et industrielles, mais aussi le drainage des zones humides, l'agriculture intensive dans certaines vallées, le surpâturage sur certains massifs, le tout dans un contexte général fragilisé par la dispersion de substances de synthèse et le changement climatique.

Force est de constater que depuis la précédente Liste rouge régionale, dix ans plus tôt (2014), les mêmes causes produisent les mêmes effets, avec une aggravation de la situation.

Comparaisons

Voici la comparaison de la Liste rouge de 2024 avec celle de 2014, selon la même méthode et avec un bien plus grand nombre de données :

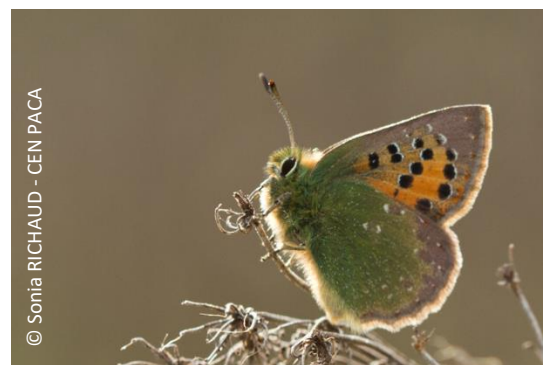
- **6 espèces ont vu leur statut s'améliorer**, dont notamment une espèce portée disparue en 2014, retrouvée depuis (la Bacchante) ;
- **51 espèces ont vu leur statut s'aggraver** : 2 espèces portées disparues (2 en 2014), 24 menacées de disparition (15 en 2014), 46 espèces proches du statut de menace (15 en 2014).

Les papillons de jour disparus ou menacés sont autant des espèces méditerranéennes que des espèces alpines.

Le [document PDF fourni à l'UICN](#) et le [tableur avec la Liste rouge](#) sont disponibles sur le site internet du Conservatoire : cen-paca.org



L'**Azuré de la sanguisorbe *Phengaris telejus*** (à gauche), menacé par le drainage des zones humides dans les Préalpes du Sud, et le **Faux-cuivré smaragdin *Tomares ballus*** (à droite), menacé par l'urbanisation dans les départements méditerranéens : deux espèces classées dans la catégorie « En danger » dans la Liste rouge régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024



Le **Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)** est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Apolitique, sans but lucratif et d'intérêt général, le CEN PACA agit pour la préservation de la biodiversité en privilégiant la concertation, la recherche du consensus et de solutions partagées entre les différentes parties prenantes. Ses missions principales sont la connaissance, la gestion de sites naturels, la protection, la sensibilisation et l'accompagnement des politiques publiques. Il intervient dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Il est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires. [Pour en savoir plus.](#)

Contact presse

Communication CEN PACA - Irène Nzakou
Tél. 04 42 26 74 31 - Port. 07 72 29 79 19

www.cen-paca.org - [Facebook](#)